

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL D'OTTAWA-CARLETON

ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

31 MARS 2022

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL D'OTTAWA-CARLETON

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État non consolidé des résultats et évolution de l'actif net	3
État non consolidé de la situation financière	4
État non consolidé des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Conseil Économique et Social d'Ottawa-Carleton

Rapport sur l'audit des états financiers non consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés du Conseil Économique et Social d'Ottawa-Carleton (l'« organisme »), qui comprennent l'état non consolidé de la situation financière au 31 mars 2022, et les états non consolidés des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats non consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Marcil Lavallée

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 13 juin 2022

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL D'OTTAWA-CARLETON

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

3

	2022	2021
PRODUITS		
Subventions et contributions (note 3)	3 848 909 \$	2 737 560 \$
Autres produits	97 729	2 616
	3 946 638	2 740 176
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	2 211 284	1 683 907
Frais de déplacement, d'hébergement et de rencontres	280 238	26 381
Forums et ateliers	232 140	12 053
Loyer	167 802	116 782
Publicité et communications	125 153	150 352
Repas et aliments - projet réfugiés	87 499	41 126
Frais de bureau	83 035	104 960
Formation professionnelle	65 849	28 160
Télécommunications	26 737	20 647
Entretien et réparations	24 032	27 697
Assurances	7 078	7 899
Mauvaises créances	-	1 011
Honoraires professionnels et de consultation	410 200	444 337
Intérêts et frais de service	3 446	3 285
Amortissement des immobilisations	78 579	47 958
	3 803 072	2 716 555
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT		
AUTRES PRODUITS	143 566	23 621
AUTRES PRODUITS		
Aide gouvernementale - Subvention salariale temporaire de 10 %	-	24 750
Gain sur renonciation de dette	-	20 000
	-	44 750
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES		
	143 566	68 371
ACTIF NET NÉGATIF AU DÉBUT	(73 345)	(141 716)
ACTIF NET (NÉGATIF) À LA FIN	70 221 \$	(73 345) \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL D'OTTAWA-CARLETON

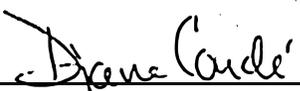
ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2022

4

	2022	2021
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	517 776 \$	314 602 \$
Débiteurs (note 4)	102 878	71 959
Apports à recevoir (note 5)	194 919	56 251
Frais payés d'avance	19 273	973
	834 846	443 785
IMMOBILISATIONS (note 6)	778 360	607 326
	1 613 206 \$	1 051 111 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, administrateur


_____, administrateur

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL D'OTTAWA-CARLETON

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2022

5

	2022	2021
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	600 566 \$	558 288 \$
Apport à rembourser au ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté	105 542	29 517
Apports reportés (note 9)	207 587	51 759
	913 695	639 564
APPORTS REPORTÉS À DES FINS D'IMMOBILISATIONS (note 10)	629 290	484 892
	1 542 985	1 124 456
ACTIF NET (NÉGATIF)		
Surplus (déficit)	70 221	(73 345)
	1 613 206 \$	1 051 111 \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL D'OTTAWA-CARLETON

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

6

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	143 566 \$	68 371 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	78 579	47 958
Amortissement des apports reportés à des fins d'immobilisations	(80 122)	(44 272)
Gain sur renonciation de dette	-	(20 000)
	142 023	52 057
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	86 244	399 619
	228 267	451 676
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(249 613)	(382 329)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	-	(50 000)
Encaissement d'apports reportés à des fins d'immobilisations	224 520	339 548
	224 520	289 548
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	203 174	358 895
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (INSUFFISANCE) AU DÉBUT	314 602	(44 293)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	517 776 \$	314 602 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil Économique et Social d'Ottawa-Carleton, un organisme sans but lucratif, est une société sans capital-actions constituée en vertu de la Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif de l'Ontario, qui offre des sessions d'information et de formation visant l'intégration socio-économique des minorités raciales francophones et leur ascension professionnelle. Il donne des services d'accueil et d'établissement aux nouveaux arrivants et se porte à la défense et fait la promotion des droits de la francophonie et des membres de la communauté des minorités raciales et ethnoculturelles francophones d'Ottawa. L'organisme est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonéré d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers non consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Présentation de la fondation contrôlée

La Fondation canadienne du développement économique et de l'employabilité, qui est contrôlée par Le Conseil Économique et Social d'Ottawa-Carleton, n'est pas consolidée dans les états financiers de l'organisme.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports en subventions et contributions. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les autres revenus sont constatés lorsqu'ils deviennent exigibles.

Apports de biens et de services

En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers non consolidés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports de biens et de services (suite)

À l'exception des apports de services, l'organisme comptabilise les apports de biens lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les biens sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés à défaut d'un apport.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Équipement de bureau	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Subventions reportées à des fins d'immobilisations

Les subventions reçues pour le financement des immobilisations amortissables sont reportées et constatées aux produits au même rythme que les immobilisations concernées.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des apports à recevoir.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL D'OTTAWA-CARLETON

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

10

3. PRODUITS ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

En 2022, 97 % (2021 : 99 %) des produits totaux proviennent de subventions et contributions. La dépendance économique résulte de l'apport essentiel du ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté (82 % des produits de subventions, 90 % en 2021) afin d'assurer la viabilité de l'organisme. Voici le sommaire des produits de subventions par apporteur :

	2022	2021
Ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté	3 162 283 \$	2 469 597 \$
FEDEV	343 844	-
Fondation Trillium de l'Ontario	139 733	69 595
Ministère des Affaires civiles et de l'Immigration	62 557	62 641
Accès Emploi	42 000	42 000
Assemblée de la Francophonie de l'Ontario	21 081	3 187
Jewish Family Services et Société aide à l'enfance	19 071	49 472
Fondation Trillium de l'Ontario	14 856	6 077
Coalition des Noir.e.s Francophones de l'Ontario	12 422	4 775
Centraide Ottawa	10 893	18 682
COSTI	9 140	8 420
La Cité collégiale	6 175	-
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada	2 500	2 500
Université d'Ottawa	1 000	-
Ministère de la Justice	487	456
Emploi et développement social Canada - Horizon	168	158
Autres	699	-
	3 848 909 \$	2 737 560 \$

4. DÉBITEURS

	2022	2021
Comptes clients	5 760 \$	4 052 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	64 006	51 883
À recevoir de la Fondation canadienne de développement économique et d'employabilité, sans intérêt	33 112	-
Avances à un organisme	-	16 024
	102 878 \$	71 959 \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL D'OTTAWA-CARLETON

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

11

5. APPORTS À RECEVOIR

Voici le sommaire des apports à recevoir par apporteur :

	2022	2021
Ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté	169 988 \$	40 524 \$
Coalition des Noir.e.s Francophones de l'Ontario	11 000	-
La Cité collégiale	3 956	-
COSTI	3 199	5 894
Accès Emploi	2 846	2 226
Centraide Ottawa	1 667	6 290
Autres	2 263	1 317
	194 919 \$	56 251 \$

6. IMMOBILISATIONS

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement de bureau	154 749 \$	65 337 \$	89 412 \$	74 564 \$
Équipement informatique	359 788	215 953	143 835	90 250
Améliorations locatives	588 240	43 127	545 113	442 512
	1 102 777 \$	324 417 \$	778 360 \$	607 326 \$

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 150 000 \$, au taux préférentiel plus 2,20 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale et une convention de sûreté spécifique sur la subvention reçue du ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté au montant de 150 000 \$.

8. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs et frais courus	543 201 \$	493 078 \$
Sommes à remettre à l'État	53 432	60 190
Dû à un organisme	3 933	-
Dû à la Fondation canadienne de développement économique et d'employabilité, sans intérêt	-	5 020
	600 566 \$	558 288 \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL D'OTTAWA-CARLETON

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

12

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des sommes reçues pour des activités et projets devant se poursuivre au cours des prochains exercices et les variations de ce poste se détaillent comme suit :

	2022	2021
Solde au début	51 579 \$	- \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	4 004 917	2 789 319
Moins : montant constaté à titre de produits de subventions et contributions au cours de l'exercice	(3 848 909)	(2 737 560)
Solde à la fin	207 587 \$	51 759 \$

Les apports reportés au 31 mars 2022 se rapportent aux ententes avec le FEDEV, le Black Canada Initiative et la Fondation Trillium de l'Ontario.

10. APPORTS REPORTÉS À DES FINS D'IMMOBILISATIONS

Les apports reportés à des fins d'immobilisations représentent des sommes reçues pour l'acquisition d'immobilisations et se détaillent comme suit :

	2022	2021
Ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté	546 165 \$	440 106 \$
FEDEV	26 279	-
Coalition des Noir.e.s Francophones de l'Ontario	22 153	12 075
Jewish Family Services et Société aide à l'enfance	19 579	23 751
Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration	6 317	4 346
Ministère de la Justice	1 890	2 377
Fondation Trillium de l'Ontario	1 591	261
Centraide Ottawa	1 253	1 155
Emploi et développement social Canada - Horizon	653	821
Autres	3 410	-
	629 290 \$	484 892 \$

La variation des apports reportés à des fins d'immobilisations au cours de l'exercice est la suivante :

	2022	2021
Solde au début	484 892 \$	189 616 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	224 520	339 548
Moins : montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(80 122)	(44 272)
Solde à la fin	629 290 \$	484 892 \$

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL D'OTTAWA-CARLETON

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

13

11. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2022	2021
Débiteurs	(30 919) \$	(44 713) \$
Apports à recevoir	(138 668)	40 226
Frais payés d'avance	(18 300)	6 261
Apport à rembourser du ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté	76 025	29 517
Créditeurs	42 278	316 569
Apports reportés	155 828	51 759
	86 244 \$	399 619 \$

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et de ses apports à rembourser. Le fonds de roulement de l'organisme s'est amélioré par rapport à l'exercice précédent.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL D'OTTAWA-CARLETON

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

14

13. ORGANISME SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉ

Le Conseil Économique et Social d'Ottawa-Carleton (l'organisme) contrôle la Fondation canadienne de développement économique et d'employabilité (la Fondation) du fait qu'ils ont le même conseil d'administration et détermine les politiques stratégiques de fonctionnement, d'investissement et de financement de la Fondation. La Fondation lève des fonds dans l'objectif d'appuyer les efforts d'intégration socio-économique des minorités raciales francophones et des nouveaux arrivants. La Fondation est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif et elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La Fondation n'a pas été consolidée dans les états financiers de l'organisme. Les états financiers condensés non audités et non consolidés de la Fondation aux 31 mars 2022 et 2021 sont les suivants :

	2022	2021
SITUATION FINANCIÈRE		
Total de l'actif	50 064 \$	37 414 \$
Total du passif	29 621	15 705
Actif net	20 443	21 709
Total du passif et de l'actif net	50 064 \$	37 414 \$
RÉSULTATS		
Total des produits	- \$	3 914 \$
Total des charges	1 266	1 533
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1 266)	2 381
Actif net au début	21 709	19 328
Actif net à la fin	20 443	21 709
FLUX DE TRÉSORERIE		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	31 492 \$	1 791 \$

14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme en vertu de baux pour la location d'espaces à bureau situés au 130, rue Slater, au 2720, chemin Richmond et au 815, boulevard Saint-Laurent à Ottawa, échéant entre le 1 janvier 2025 et le 28 février 2040, totalise 1 382 264 \$ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2023	100 720 \$
2024	100 720 \$
2025	101 012 \$
2026	95 612 \$
2027	95 612 \$
Autres	888 588 \$

15. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution des projets qui sont assujettis à des modalités qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursement à l'organisme du financement, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.